

TOUS CAPABLES DE DIEU

Evangile et handicap

« Je crois en Jésus Christ (...) a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli... » (Credo – Symbole des Apôtres) Telle est notre foi ! Telle est la foi de l'Eglise en un Dieu qui a choisi la fragilité et la faiblesse, un Dieu qui a pris notre condition humaine, un Dieu qui s'est mis à hauteur d'homme. C'est ce même Dieu qui a eu « faim, soif, a été étranger, nu, malade, en prison » (Mt 25, 35s), ce même Dieu qui « se révèle aux tout petits » (Lc 10, 21). Dans bon nombre de récits évangéliques, Jésus côtoie ces petits, ces délaissés de la société, et les accueille avec bienveillance comme Zachée (Lc 19, 1-10), Bartimée (Mc 10, 46-52) et bien d'autres encore. Souvent simples, leur profession de foi ne laisse pas Jésus insensible : Il les guérit aussitôt et leur rappelle que c'est leur foi qui les a sauvés. Dans son sermon sur la montagne, Jésus leur promet même le Royaume des cieux (Mt 5, 3). Plus de doute possible ! Le Dieu de Jésus-Christ est « du côté des petits, des pauvres, de ceux qui souffrent et qui sont marginalisés » comme le souligne le prédécesseur de Benoît XVI.

Eglise et handicap

En janvier 2004 à Rome, lors du Symposium Dignité et Droits de la personne atteinte d'un handicap mental, Jean-Paul II rappelle quelques « convictions fondamentales de l'anthropologie chrétienne : La personne handicapée, même lorsqu'elle apparaît blessée dans son esprit ou dans ses capacités sensorielles et intellectuelles, est un sujet pleinement humain, avec des droits sacrés et inaliénables propres à toute créature humaine. [...]. L'humanité blessée de la personne handicapée nous invite à reconnaître, accueillir et promouvoir en chacun de nos frères et sœurs la valeur incomparable de l'être humain créé par Dieu pour être fils dans le Fils » (§2). « Les personnes handicapées [...] représentent des icônes vivantes du Fils crucifié. Elles révèlent la beauté mystérieuse de Celui qui s'est anéanti pour nous [...]. Elles peuvent enseigner à tous ce qu'est l'amour qui sauve et elles peuvent devenir des messagers d'un monde nouveau, non plus dominé par la force, par la violence et par l'agressivité, mais par l'amour, la solidarité, l'accueil, un monde nouveau transfiguré par la lumière du Christ, le Fils de Dieu incarné, crucifié et ressuscité pour nous » (§6). Même en situation de fragilité, **les personnes handicapées sont « capables » de Dieu** (cf. CEC n°44 et 45) et ne sont nullement coupées de cette relation divine dans laquelle elles peuvent trouver le bonheur.

Plus récemment, Benoît XVI a écrit dans sa première encyclique : « La charité n'est pas pour l'Eglise une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer » (Deus Caritas Est, n°25a).

Diaconia 2013 et handicap

Le 21 septembre dernier, les évêques des provinces du grand Ouest (Bordeaux, Poitiers, Rennes, Rouen et Tours) ont été reçus en audience par le Saint-Père à l'occasion de leur visite Ad Limina. Dans son allocution finale, le Pape Benoît XVI a clos son discours en encourageant la démarche Diaconia 2013 : « Je voudrais encore vous adresser mes encouragements pour la démarche Diaconia 2013, par laquelle vous voulez inciter vos communautés diocésaines et locales, ainsi que chaque fidèle, à remettre au cœur du dynamisme ecclésial le service du frère, particulièrement du plus fragile. Que le service du frère, enraciné dans l'amour de Dieu, suscite en tous vos diocésains le souci de contribuer, chacun à sa mesure, à faire de l'humanité, dans le Christ, une unique famille, fraternelle et solidaire ! ».

Pour honorer cette démarche, la province de Tours, par l'intermédiaire de la Pastorale de la santé, de la PPH et de la PCS de chaque diocèse, organise le rassemblement :

« Diaconia 2013 : Viens à la rencontre de ton frère ! »
le dimanche 10 mars 2013 à La-Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) de 10h00 à 17h00.

Cette journée festive nous donnera l'occasion de découvrir que des personnes en situation de handicap peuvent être au service de leurs frères. Elle nous donnera aussi l'occasion d'entraîner nos communautés chrétiennes à **vivre, à partager et à célébrer** la fraternité dans la joie et la rencontre. Témoignages de chrétiens en situation de handicap engagés dans l'Eglise et la société, et ateliers d'expression artistiques rythmeront la matinée. L'après-midi nous permettra de parcourir les ateliers créatifs tels que le modelage, la peinture sur tissu, la danse et le chant, la projection d'un film, etc. La journée se clôtura par une célébration eucharistique, présidée par Mgr Blacquart, évêque d'Orléans. Le programme détaillé et la fiche d'inscription vous seront proposés ultérieurement sur le site du diocèse, à la rubrique Catéchèse.



TOUS CAPABLES DE DIEU (SUITE)

PPH ET PCS : DEUX SERVICES D'ÉGLISE

La Pastorale des Personnes Handicapées (PPH)

Une mission : accueillir sans restriction les personnes en situation de handicap dans l'Église et dans la société. La PPH est l'une des branches de la Pastorale de la Santé. Dans un diocèse, elle est le service que l'évêque met en œuvre pour que l'Église rejoigne les personnes handicapées dans leur vie de chaque jour. Elle assure l'accompagnement pastoral des jeunes et des adultes handicapés vivant dans leur famille ou placés dans divers établissements sociaux ou médico-sociaux. Elle veille à ce que les personnes en situation de handicap puissent vivre pleinement leur vie chrétienne et apporter leur part à l'annonce de l'Évangile. La PPH est en lien avec les mouvements et les services du monde du handicap et collabore avec d'autres mouvements et services d'Église. Elle sensibilise et soutient les paroisses dans leurs initiatives en direction des personnes en situation de handicap. Elle est attentive à ce que les parents, les familles comme les professionnels qui entourent ces personnes fragiles, trouvent dans l'Église un soutien fraternel et un éclairage de la foi dans les tâches quotidiennes qu'ils assument auprès de ces personnes. La PPH participe à la réflexion engagée par la société civile afin que chaque personne en situation de handicap y trouve sa place comme citoyen.

La Pédagogie Catéchétique Spécialisée (PCS)

Le rôle de la personne (ou de l'équipe) chargée de la PCS au sein des services diocésains ayant la charge de l'annonce de la foi (Catéchèse, Catéchuménat, Pôle Annonce de la Foi...) est de veiller à ce que la responsabilité catéchétique de l'Église soit exercée auprès de tous, sans oublier ceux qui ont un handicap, une maladie ou des difficultés particulières. Pour cela, le responsable de la PCS est chargé de la formation des animateurs en catéchèse aux pédagogies ajustées aux personnes en situation de handicap. Prenant en compte d'une part l'évolution des moyens pédagogiques adaptés, et d'autre part les textes magistériels (Textes conciliaires, Catéchisme de l'Église Catholique (CEC), Texte National pour l'Orientation de la Catéchèse en France (TNOCF)) et le document Cap Alliance promulgué en 2011 par notre évêque. Le responsable de la PCS invente et développe les meilleurs ajustements pédagogiques. Il s'agit de permettre aux enfants, jeunes et adultes en situation de handicap de recevoir la plénitude des dons du Seigneur, en premier lieu, les sacrements, et de les accompagner sur leur chemin de maturation de la foi.

En PCS, il est moins question de transmettre un savoir que de mettre l'enfant, l'adolescent ou l'adulte en capacité de faire l'expérience d'une relation vitale et vivifiante avec Dieu, en Église. Une préoccupation particulière de la PCS est enfin d'informer sans cesse et sans répit son existence et ses possibilités auprès des personnes elles-mêmes, des familles, des acteurs ecclésiaux et des professionnels médico-éducatifs.

Michel Nguyen, responsable PCS du diocèse



*Dessin extrait du livre de Jean Vannier
« Je marche avec Jésus »
Ed. Anne Sigier*